



LA FÉDÉRATION (I)
DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Élection à l'Union Régionale
des Professionnels de Santé (URPS)

PHARMACIENS GUADELOUPE

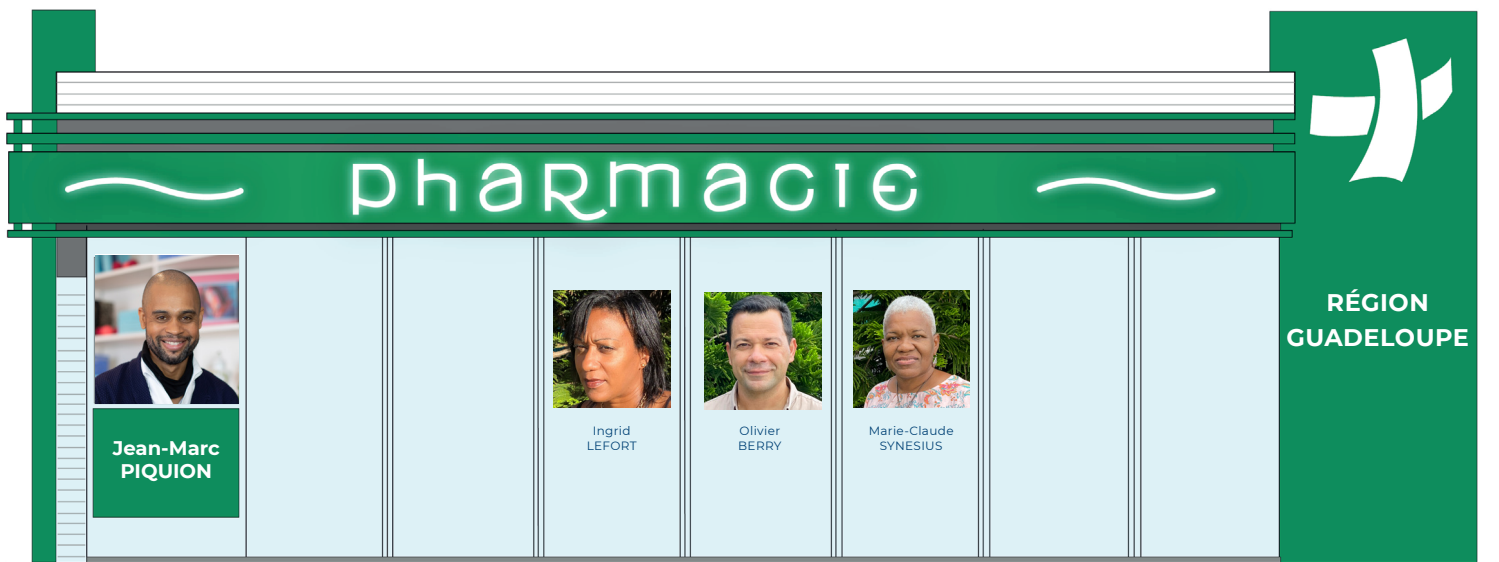
DU 31 MARS AU 7 AVRIL, JE VOTE !

REVALORISER

SIMPLIFIER

PROTÉGER

UN PROGRAMME
ÉLABORÉ AVEC VOUS



« Notre profession a besoin
d'un syndicat fort pour faire entendre sa voix. »

Philippe Besset
Président de la FSPF



GUADELOUPE

Jean-Marc PIQUION

Pharmacien aux Abymes

Les prochaines années seront particulièrement riches en enjeux pour les officines. Entre d'une part un contexte économique fragilisé qui pousse à des réductions au niveau des dépenses de santé, et d'autre part une image revalorisée de l'officine liée à son rôle central dans la gestion de crise de la COVID, la profession entame une nouvelle mutation de son exercice. Pour faire face à ce défi, nous avons formé une équipe plurielle et expérimentée qui sera au plus près des consœurs et des confrères durant les 5 prochaines années. Nous sommes allés sur le terrain écouter les titulaires des îles de la Guadeloupe afin de concevoir un projet adapté à leurs attentes.

LES PRIORITÉS DE NOTRE PROJET

- Mettre l'accent sur les négociations avec l'ARS visant à valoriser économiquement le savoir-faire du pharmacien.
- Protéger les spécificités locales en termes de coefficient.
- Aider les officines à intégrer les contraintes administratives et réglementaires.
- Accentuer la place de l'officine dans la gestion de la sortie hospitalière.
- Repenser l'organisation des tours de garde.
- Encourager la participation des officines aux projets de coopération interprofessionnelle.
- Aider les pharmaciens à mettre en place les nouvelles missions (simplification des démarches administratives, tutoriels en ligne, modèles de supports...).
- Développer les protocoles de soins rémunérés.

Plus d'informations sur notre projet : https://youtu.be/_IZ6_KFqHHc
Ou utilisez ce QR Code



LES CANDIDATS PORTEURS DU PROJET

VOS FUTURS REPRÉSENTANTS



Jean-Marc PIQUION
Pharmacien aux Abymes, 41 ans

Son ambition pour la profession :

Affirmer le place et garantir la reconnaissance du pharmacien au sein du projet régional de santé.



Ingrid LEFORT
Pharmacienne à Lamentin, 45 ans

Son ambition pour la profession :

Faciliter l'exercice quotidien du pharmacien et valoriser économiquement son rôle dans la chaîne de santé.



Olivier BERRY
Pharmacien à Sainte-Rose, 46 ans

Son ambition pour la profession :

Accentuer la coopération entre les pharmaciens et les autres professionnels de santé au bénéfice de l'officine et des patients.



Marie-Claude SYNESIUS
Pharmacienne à Petit-Bourg, 56 ans

Son ambition pour la profession :

Développer les missions et les services rémunérés permettant d'ancrer la profession dans sa dimension médicale.

POURQUOI VOTER FSPF ?

CETTE ÉLECTION EST ESSENTIELLE.

Elle permet à un syndicat de pharmaciens d'officine d'être représentatif et de pouvoir participer aux négociations conventionnelles avec l'Assurance maladie pour décider de notre rémunération et de nos nouvelles missions.

C'EST L'OCCASION DE FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX POUR

REVALORISER

le métier de pharmacien et sa rémunération ! La FSPF est le seul syndicat à demander l'augmentation de nos honoraires tout en proposant de nouvelles voies pour valoriser notre exercice professionnel.

PROTÉGER

l'officine contre les attaques de la grande distribution et des géants du commerce en ligne. La FSPF ne cèdera rien sur le monopole, le maillage et les règles de propriété des pharmacies.

SIMPLIFIER

la vie quotidienne des pharmaciens. La FSPF combattra les dispositions inutiles et chronophages, et permettra à toutes les officines de réaliser sans difficulté leurs missions.

COMMENT VOTER ?

Du 31 mars à 12 h au 7 avril à 12 h



Rendez-vous sur le site internet : <https://elections-urps.sante.gouv.fr/>
ou utilisez ce QR Code.

Vous aurez besoin :

- de l'identifiant que vous aurez reçu par courrier la semaine précédant le vote. Dans le cas contraire, une procédure de récupération est possible en ligne.
- de votre numéro d'inscription à l'Ordre des pharmaciens (inscrit sur votre carte ordinale), sans la lettre.
- de votre numéro de téléphone portable ou fixe afin de recevoir votre mot de passe.

Et retrouvez la FSPF sur



Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France

13, rue Ballu 75311 Paris cedex 9 ☎ 01 44 53 19 25 📞 01 44 53 21 75 ✉ fspf@fspf.fr 🌐 www.fspf.fr